



Le marché du travail en Arabie saoudite

Résumé : Les travailleurs expatriés constituent la plus grande part de la population active d'Arabie saoudite, notamment celle travaillant dans le secteur privé. Les emplois publics sont en revanche essentiellement pourvus par des Saoudiens. La croissance démographique de la population saoudienne, ainsi que l'augmentation progressive du taux d'activité des femmes ont amené les autorités à mettre en place une politique ambitieuse de préférence nationale à l'emploi dans le secteur privé, qui se heurte toutefois à des problèmes de qualifications et de coûts de main d'œuvre.

1. Les étrangers représentent près de 4 habitants sur 10 et plus des trois-quarts de la population active du Royaume

Selon l'Autorité Générale des Statistiques, la population du Royaume s'élevait à **34,2 millions d'habitants** à la mi-2019, dont 57,7% d'hommes et 42,3% de femmes. 63% de la population avait entre 20 et 60 ans.

A la mi-2018 l'Arabie saoudite comptait **20,8 millions de Saoudiens (62%** de la population totale de 33,4 millions), dont 39,1% avaient moins de 20 ans et 54,4% de 20 à 60 ans. Le nombre des **étrangers** était estimé à **12,6 millions (38%)**, dont 68,5% d'hommes et 31,5% de femmes.

Au **1^{er} trimestre 2020** le nombre de **personnes salariées** s'élevait à **13,6 millions**, dont 3,2 millions de Saoudiens (23,5%) et **10,4 millions d'étrangers (76,5%)**.

2. Un marché du travail marqué par de fortes disparités

Au 1^{er} trimestre 2020, la part des employés Saoudiens dans le **secteur public (1,59 million d'emplois)** s'élevait de 2020 à **93,6%**. Elle n'était en revanche que de 20,5% dans le **secteur privé (8,39 millions d'emplois)** et **nulle** pour les **emplois de domestiques (3,65 millions d'emplois)**.

46,4% des Saoudiens étaient employés dans le **secteur public** et 53,6% dans le secteur privé. Les **étrangers** étaient quant à eux employés à **63,9% dans le secteur privé, 35,1% sur des emplois de domestiques** et moins de 1% dans le secteur public.

Les **femmes** représentaient seulement **18,1%** (2,48 millions) de la population salariée (45,9% de Saoudiennes et 54,1% d'étrangères). **Le taux d'activité des femmes saoudiennes est en hausse constante** ces dernières années : alors qu'il était de 17,4% au 1^{er} trimestre 2017, il atteignait **25,9% au 1^{er} trimestre 2020**.

Le salaire moyen au 1^{er} trimestre de 2020 s'élevait à **6 503 SAR (environ 1 550 €)**. Celui des femmes, 6 752 SR (1610 €) était légèrement supérieur à celui des hommes 6 462 SR (1 540 €). On note surtout une **forte disparité entre les salaires des Saoudiens et des étrangers** : le salaire moyen des Saoudiens s'élevait à 10 303 SR (2 450 €), 10 641SR (2 530 €) pour les hommes et 9 088 SR (2160 €) pour les femmes. Ces disparités peuvent s'expliquer en partie par la différence de qualification des emplois, mais on note généralement qu'au sein d'un même secteur, à qualification égale, les Saoudiens ont des salaires nettement supérieurs à ceux des résidents étrangers.

3. Une politique ambitieuse de « saoudisation » des emplois, qui se heurte à un problème de qualification des Saoudiens

Au premier trimestre 2020, 1 million de Saoudiens, dont 828.000 femmes, étaient à la recherche d'un emploi. Le **taux de chômage** des Saoudiens était de **11,8%** (hommes : 5,6%, femmes : 28,2%). Ce taux a connu **une baisse progressive** depuis le pic du 2^{ème} trimestre de 2018, où il atteignait 12,9%. Sur le moyen terme il **risque cependant de remonter**, indépendamment de la crise économique actuelle, en raison de l'arrivée sur le marché de l'emploi de générations plus nombreuses et surtout de la montée régulière du taux d'activité des Saoudiennes.

Pour faire face à cette situation, un **programme de préférence nationale** des emplois (**Nitaqat ou saoudisation**), avec des **quotas d'emplois par secteur et par taille d'entreprise**, obligeant les sociétés à embaucher davantage de Saoudiens, a été introduit en 2011. D'autres mesures ont été mises en place par la suite pour augmenter le taux d'emploi obligatoire des nationaux par rapport aux employés expatriés et **interdire l'emploi de travailleurs expatriés dans de nombreux secteurs**, dont la liste s'allonge régulièrement (commerces d'or et de bijoux, de téléphonie mobile, d'appareils électroniques, magasins de prêt-à-porter, concessionnaires automobiles ...).

En parallèle, une « **taxe sur les travailleurs expatriés** » a été introduite en 2018, renchérissant le coût d'embauche de travailleurs expatriés pour les entreprises du secteur privé afin de les inciter à privilégier l'embauche de nationaux. Les sociétés opérant en Arabie saoudite doivent payer une taxe de 400 SAR (107 USD)/mois et par employé étranger dans le cas où elles emploient plus de salariés étrangers que de Saoudiens, et 300 SAR (80 USD)/mois/employé étranger dans le cas contraire. Ces taxes devaient augmenter graduellement mais le gouvernement y a finalement renoncé. En outre, les travailleurs, ainsi que chaque membre de leur famille, doivent acquitter une taxe mensuelle, fixée à 100 SAR (27 USD).

Cette politique de saoudisation se heurte toutefois à deux obstacles majeurs : la **difficulté à trouver, dans de nombreux secteurs, notamment industriels, une main d'œuvre saoudienne ayant les compétences requises** et les **différences salariales** importantes entre Saoudiens et étrangers, qui renchérissent fortement le coût du travail et grèvent la compétitivité des entreprises. De nombreuses sociétés ont par ailleurs noté une **productivité moindre des salariés saoudiens** par rapport à leurs collègues étrangers.

Commentaires :

Selon une étude menée par la société saoudienne Jadwa Investment, plus de 1,2 million de travailleurs expatriés, pourraient quitter le Royaume en 2020, du fait des conséquences économiques de la crise sanitaire. Cette perte de près de 9% de la population active du Royaume risque de rendre difficile la reprise économique.

Le remplacement de travailleurs étrangers par des Saoudiens nécessitera, pour les postes les plus qualifiés, un important effort de formation, qui prendra du temps avant de porter ses fruits. Pour les autres postes, il faudrait, sous peine d'une baisse de compétitivité des entreprises, que les Saoudiens soient prêts à accepter des salaires moindres, ce qui dans les conditions actuelles semble improbable.

Ce contexte complexe pourrait avoir un impact négatif sur les décisions d'investissement dans le Royaume de certains groupes étrangers. L'augmentation de ces investissements est pourtant indispensable à la réalisation de la Vision 2030 de diversification économique et de développements d'activités dans des secteurs de nouvelles technologies.

Laurent Estrade